

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Conforme au règlement CE n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010**

### Informations Générales

Ce produit, classé comme non dangereux est un article au sens de l'Article 3.3 du Règlement CE No. 1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de substances susceptibles d'être relarguées tant qu'il n'est pas utilisé. Par ailleurs, il n'y a pas d'obligation de fournir une Fiche de Données de Sécurité pour ce produit puisque l'Article 31 du règlement n'est pas applicable aux articles mais uniquement substances dangereuses et aux préparations.

**DELAHAYE Industries** est cependant tenue de communiquer à ses clients les informations nécessaires pour assurer une manipulation et une utilisation en toute sécurité de ses produits, et par conséquent, fournit cette Fiche d'Information Article.

### S1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

#### 1.1. Identification de la substance/préparation :

**Nom du produit : ABSORBANT TOUS LIQUIDES GRIS**

**Appellation commerciale :** Boudins, coussins, écharpes, feuilles, rouleaux, tapis, kits d'intervention d'urgence.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance et utilisations déconseillées :

Utilisation pertinente : absorbant d'hydrocarbures et de la plupart des liquides industriels.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur :

##### **DELAHAYE INDUSTRIES**

ZI D2A, Avenue de Saint Exupery

F – 44860 Saint Aignan de Grand Lieu

Tél. : +33 2 40 32 34 00

Fax : +33 2 40 32 38 48

<http://www.delahaye-industries.fr>

[mail@delahaye-industries.fr](mailto:mail@delahaye-industries.fr)

Pour toutes demandes de renseignements :

Service Produits

Tél. : +33 2 40 32 34 00

Fax. : +33 2 40 32 38 48

### S2 Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Définition du produit : Article

**Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 CLP/SGH : non classé**

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

**Classification selon la directive 1999/45/CE [DPD] : non classé**

Le produit n'est pas classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE****Conforme au règlement CE n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010**2.2. Eléments d'étiquetage :

Mention d'avertissement : aucune

Mention de danger : aucun effet important ou danger connu

Conseils de prudence : non applicable

Exigences d'emballages spéciaux : non applicable

2.3. Autres dangers :

Aucun connu.

**S3 Composition/informations sur les composants :**

Composition	N° CAS	%tage
Polypropylène	9003-07-1	76.3 à 99,5 %
Stabilisants	-	<0.5%
EVA	24937-78-8	0 à 7.3%
Pigment	-	<0.3%
Surfactant	-	<0.1%
Film PE (Pour les SMF)	9010-79-1	<15.5%

**S4 Premiers secours**4.1. Description des premiers secours :

- Contact avec les yeux : en cas de contact, laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes.
- Inhalation : non applicable
- Contact avec la peau : se laver soigneusement après manipulation
- Ingestion : non applicable
- Protection des sauveteurs : aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel en
- l'absence de formation appropriée

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

- Effets aigus potentiels sur la santé :
- Contact avec les yeux : aucun effet important ou danger critique connu.
- Inhalation : aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau : aucun effet important ou danger critique connu
- Ingestion : aucun effet important ou danger critique connu.
- Signes/symptômes de surexposition :
- Contact avec les yeux : aucune donnée spécifique
- Inhalation : aucune donnée spécifique
- Contact avec la peau : aucune donnée spécifique
- Ingestion : aucune donnée spécifique

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Note au médecin traitant : traitement symptomatique requis

Traitements spécifiques : aucun

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Conforme au règlement CE n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010**

### S5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés : pluie d'eau ou de produits chimiques secs, de mousse ou de dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : aucun connu

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Dangers dus à la substance ou au mélange : aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion

Risque lié aux produits de décomposition thermique : les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

#### 5.3. Conseils aux intervenants :

Utiliser un appareil respiratoire indépendant ainsi que les équipements de protections des sapeur-pompier pour combattre les incendies.

### S6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Non concerné.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Utiliser les instruments nécessaires pour mettre les produits répandus dans un conteneur approprié pour l'élimination des déchets.

#### 6.4. Référence à d'autres sections :

Voir section 13.1. pour les absorbants gorgés de liquides absorbés.

### S7 Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Éviter le contact avec une source de chaleur élevée (>160°C) et les flammes.

Avant toute utilisation, se référer aux Fiches de données de sécurité des produits à absorber et s'équiper des Équipements de protection Individuelle prescrits pour ces produits.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

A stocker au sec à l'abri de la chaleur.

Matériaux d'emballage recommandé : sac en plastique, carton.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Non concerné

### S8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle :

Sans objet

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Conforme au règlement CE n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010**

### 8.2. Contrôles de l'exposition :

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

## S9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques et essentielles :

- Forme : non-tissé non calandré ou calandré
- Couleur : gris
- Odeur : aucune
- pH : non concerné
- Régime de fusion : 160 – 175°C
- Décomposition thermique : à partir de 300°C (la décomposition peut s'avérer dangereuse en cas de combustion imparfaite : monoxyde de carbone)
- Point d'éclair : environ 240°C
- Température d'inflammation : approximativement 430°C
- Pression de vapeur à 20°C : non volatile
- Masse volumique) à 20°C : approximativement 0,9 g/cm<sup>3</sup> (PP en granulés), 0,075 g/cm<sup>3</sup> sous forme de PP non-tissé Meltblown
- Solubilité dans/ miscibilité avec l'eau à 20°C : insoluble, hydrophile

### 9.2. Autres informations :

Aucune.

## S10 Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité :

Eviter tout contact avec une source de chaleur (>160°C).

### 10.2. Stabilité chimique :

La stabilité du produit est totale lorsqu'il n'est pas gorgé de produits absorbés.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune.

### 10.4. Conditions à éviter :

Aucune

### 10.5. Matières incompatibles :

Solvants du polypropylène.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux :

Aucun dans les conditions de stockage et d'utilisation normales

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Conforme au règlement CE n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010**

### S11 Informations toxicologiques

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique :**  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée :**  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Danger par aspiration :**  
Non Applicable

#### **Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

- Contact avec la peau : aucune donnée spécifique
- Contact avec les yeux : aucune donnée spécifique
- Ingestion : aucune donnée spécifique
- Inhalation aucune donnée spécifique

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**  
Non applicable

#### **Effets chroniques potentiels pour la santé**

- Généralités : aucun effet important ou danger critique connu.
- Toxicité aiguë : aucun effet important ou danger critique connu.
- Irritation/Corrosion : aucun effet important ou danger critique connu
- Cancérogénicité : aucun effet important ou danger critique connu.
- Mutagénicité : aucun effet important ou danger critique connu.
- Teratogénicité : aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur le développement : aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur la fertilité : aucun effet important ou danger critique connu

**Autres informations :** Non applicable.

### S12 Informations écologiques

12.1. Toxicité :  
Non applicable

12.2. Persistance et dégradabilité :  
La vitesse de décomposition dans le temps est lente. Le produit n'est pas biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation :  
Non concerné.

12.4. Mobilité dans le sol :  
Non concerné.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB :  
Non concerné.

12.6. Autres effets néfastes :  
Aucun effet connu.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Conforme au règlement CE n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010**

### S13 Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets / Produits :

Faire procéder à l'élimination des produits non recyclables par une entreprise agréée pour le traitement des déchets.

Attention : l'**absorbant** gorgé de produit absorbé doit être détruit selon la réglementation locale en vigueur pour la destruction du produit absorbé.

#### 13.2. Méthodes de traitement des déchets / Emballage :

Les emballages doivent être recyclés ou éliminés selon la réglementation en vigueur.

### S14 Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU :

Non concerné.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations Unies :

Non concerné.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

L'**absorbant** non gorgé de produit absorbé est un produit non dangereux selon les réglementations de transport terrestre, fluvial, maritime, aérien.

#### 14.4. Groupe d'emballage :

Non concerné.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement :

Aucun. Voir section 14.3. ci-dessus.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Aucune.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :

Non concerné

### S15 Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législations particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

##### **Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH) :**

- **Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation** : aucun des composants n'est répertorié.

- **Substances extrêmement préoccupantes** : aucun des composants n'est répertorié.

- **Annexe XIV** : aucun des composants n'est répertorié.

- **Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux** : non applicable

**Autres Réglementations UE** : non applicable

#### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique :

Non concerné.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

**Conforme au règlement CE n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010**

**S16 Autres informations**

Les informations contenues dans cette Fiche d'Information Article sont données de toute bonne foi et correspondent à l'état actuel de nos connaissances sur la sécurité du produit.

Les informations fournies ne représentent en aucun cas une quelconque garantie.

Schoeller Industries SAS décline toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations fournies dans ce document. Les données de cette Fiche ne sont relatives qu'au matériau spécifique référencé ici et ne préjugent pas de son utilisation en combinaison avec tout autre matériau ou dans aucun processus